

activ
créa

**Vous avez une idée, ou simplement
une envie d'entreprendre ...**

**Mais vous ne savez pas
par où commencer ?**

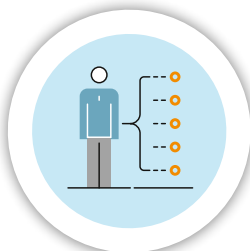


Activ'créa est un service de France Travail
qui vous aide à :

- consolider et enrichir votre idée
 - évaluer votre profil entrepreneurial
 - identifier les conditions de réussite de votre projet
- Ouvert aux **personnes inscrites à France Travail** ayant une idée ou une envie de création ou reprise d'entreprise
 - Résultats en 2 mois

1 PARCOURS EN 3 ÉTAPES

1



L'entretien de diagnostic

**Vous rencontrez le référent qui vous accompagnera
tout au long de votre parcours.**

Vous exposez votre situation personnelle et professionnelle,
vos motivations et explorez ensemble les freins et leviers
à la mise en œuvre de votre projet.

A l'issue de ce rendez-vous, 3 options :

- La création/reprise d'entreprise n'est pas une opportunité pour vous. Vous préférez reprendre votre recherche d'emploi.
- Votre projet est déjà très avancé et vous avez les clés pour concrétiser, vous êtes orienté vers un organisme pour vous accompagner dans la structuration de votre projet.
- Ou
**votre idée mérite d'être approfondie.
Vous passez à l'étape 2...**

**Vous envisagez la création
d'une micro-entreprise**

>>> Module spécifique micro-entreprise

**Vous souhaitez explorer
toutes les possibilités de création
d'entreprise**

**Construit sur mesure avec votre référent, votre parcours d'apprentissage vous
permettra de :**

- Mieux vous connaître et vous imaginer chef d'entreprise
- Comprendre la création d'entreprise, les démarches et étapes clés à mettre en œuvre, les compétences à maîtriser
- Enrichir votre idée et mieux cerner votre projet
- S'informer sur la réalité du quotidien d'un entrepreneur : protection sociale, gestion, aspects juridiques...
- Développer votre réseau

Et sera ponctué de :

- mises en situation
- ateliers collaboratifs
- rendez-vous individuels
- échanges avec des entrepreneurs
- informations et ressources digitales

2



Le parcours personnalisé

**Au terme de ces explorations,
votre projet prend forme
et vous disposez d'une vision
claire sur les actions à mener.**



En collaboration avec votre référent, vous évaluez si les conditions sont réunies pour poursuivre ou non dans votre projet d'entreprise.

Que vous décidiez de vous réorienter vers une recherche d'emploi ou de vous lancer dans la création/reprise d'entreprise, cette prestation vous aura permis de mieux appréhender votre avenir.



L'entretien de bilan

J'ai gagné en confiance

J'ai développé mon réseau

Je connais mes forces et mes atouts

J'ai acquis de la méthode et des compétences



A l'issue de ce rendez-vous, votre référent vous remet **votre passeport activ'créa.**

Il synthétise votre parcours, vos compétences et un plan d'actions. Ce sera un outil précieux pour vos démarches futures.

activ'créa, la clé de la réussite dans toutes vos entreprises

Pour en savoir plus

550 lieux d'accueil partout en France
www.bge.asso.fr



Pour vous inscrire

Rapprochez-vous de votre **conseiller France Travail** ou rendez-vous dans votre espace personnel sur **francetravail.fr**